

La raison

Définitions

- 1) **La raison est une faculté spécifiquement humaine. Elle est l'instrument essentiel de la production des connaissances dans les domaines scientifiques, philosophiques... En ce sens, elle s'oppose aux données des sens, de l'imagination, de l'affectivité mais aussi au savoir empirique et à tout ce qui relève de la tradition ou de l'autorité.**
- 2) **La raison est ce qui explique le « comment » et le « pourquoi » des choses. Elle cherche toujours à remonter plus haut jusqu'aux éléments premiers et fondamentaux qui sont engagés dans toute connaissance. C'est pourquoi Kant la définit comme « faculté des principes ». Le problème est de savoir d'où viennent à l'homme les principes universels et nécessaires qui constituent la raison.**

La raison et ses principes

A. Principes logiques et principes rationnels

Parmi les principes de la raison, on peut distinguer les principes logiques et les principes rationnels. Les principes logiques sont ceux qui commandent la mise en œuvre de tout raisonnement déductif. La pensée discursive a une cohérence interne, elle chemine, elle se déplace selon un ordre logique. Les principes rationnels sont des principes d'intelligibilité du réel.

1. Les principes logiques

a) Le principe d'identité

On le formule ainsi : « Une chose est ce qu'elle est » ou encore « A est A ». Ce principe fondamental exprime simplement le besoin qu'a la pensée d'être en accord avec elle-même. Il nous oblige à ne pas changer la définition des concepts en cours de raisonnement.

b) Le principe de non-contradiction

Sa formule est : « Une chose ne peut pas, en même temps, être et n'être pas » ou encore « A n'est pas non A ».

Aristote a donné de ce principe la définition suivante : « Un même attribut ne peut pas être affirmé et nié d'un même sujet en même temps et sous le même rapport. » Par exemple, on ne peut pas dire à la fois d'une plante qu'elle est verte et qu'elle n'est pas verte.

c) Le principe du tiers exclu

Il découle du principe de non-contradiction. On le formule ainsi : « De deux propositions contradictoires, si l'une est vraie, l'autre est nécessairement fautive et réciproquement » ou encore « Entre A et non A, il n'y a pas de milieu ». Autrement dit, deux solutions sont possibles à l'exclusion d'une troisième. Par exemple, une plante est verte ou elle ne l'est pas.

En mathématiques, le raisonnement par l'absurde établit la vérité d'une proposition en démontrant que la proposition contradictoire est fautive en raison des conséquences contradictoires qu'elle entraîne.

On le voit, les principes logiques assurent la cohérence interne de tout discours.

2. Les principes rationnels

a) Le principe de raison suffisante

On le formule ainsi : « Tout ce qui est a sa raison d'être. » Selon la définition de Leibniz : « Rien ne se fait sans raison suffisante. Autrement dit, rien n'arrive sans qu'il soit possible... de rendre une raison qui suffise pour déterminer pourquoi il en est ainsi et non autrement. »

Ce principe revient à affirmer que le pourquoi de tout phénomène peut être trouvé.

b) Le principe de causalité

Sa formule est : « Tout phénomène a une cause et les mêmes causes, dans les mêmes circonstances, produisent les mêmes effets. » Ce principe de causalité affirme qu'il y a de l'ordre dans la nature, qu'il y a des successions de phénomènes qui se produisent de manière presque identique.

A ce principe de causalité se sont peu à peu substitués, dans les sciences expérimentales, la notion de loi et le principe du déterminisme.

c) Le principe de finalité

On pourrait le formuler ainsi : « Tout être a une fin. »

Dans la Critique de la faculté de juger, Kant distingue deux formes de fin

- la finalité externe : un être a sa fin dans un autre être (l'herbe est faite pour l'herbivore).

- la finalité interne : l'être est à lui-même sa propre fin, c'est-à-dire que toutes ses parties sont organisées pour concourir ensemble à la vie du tout.

Il faut considérer le principe de finalité comme un principe d'ordre, d'organisation. L'univers ne peut subsister que si les êtres qui le composent forment, tant bien que mal, un tout organique.

On le voit, les principes rationnels sont la condition fondamentale de toute possibilité d'intelligibilité de la réalité concrète.

2) Caractérisation des principes de la raison

Les principes de la raison sont, en premier lieu, universels, c'est-à-dire communs à tous les hommes. Cette universalité des principes de la raison avait pu sembler un moment remise en cause par la découverte des modes de penser des peuples dits primitifs. Ainsi, le philosophe Jean Laporte n'hésitait pas à affirmer, au début du siècle, que la mentalité primitive ignorait les principes de non-contradiction et du tiers exclu. Mais les travaux ethnographiques les plus récents confirment l'identité foncière des démarches intellectuelles chez ces peuples et chez nous.

Les principes de la raison sont, en second lieu, nécessaires. Il semble impossible de s'en passer si on veut raisonner correctement et appréhender le réel.

Les principes de la raison sont, en dernier lieu, évidents et premiers. Ils n'ont pas à être démontrés puisqu'ils constituent eux-mêmes le fondement de toute démonstration, ils sont le point de départ, l'armature logique de toute pensée discursive et la condition première de toute approche du réel.